

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** :Centre Alal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)



## Déclaration de Maladie

N° W19-476685

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 8381	Société : RAM 143610		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : OUA JESU AGGOUAMI			
Date de naissance : 30/11/1981			
Adresse : 230 Boulevarde Gour City Villebark			
CASABLANCA			
Tél. : 06.61.09.90.56 Total des frais engagés : 2400,00 DHS			

Cadre réservé au Médecin			
Docteur Dafir EL BARDAI OPHTHALMOLOGISTE 219, Bd. Zerkouni - Rés. El Bardai Maârif CASABLANCA Tél. 05.22.94.95.39 / 06.61.17.72.01			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 03 DEC. 2022			
Nom et prénom du malade : OUA JESU 3 ans Age: 13			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input checked="" type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Cataracte			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 04 JAN. 2023			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

VOLET ADHÉRENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03 DEC 2022	CS	1	300 DH+	INP 09104824 Docteur Datir EL BARDI OPHTHALMOLOGISTE 219, Bd. Zerktouni - Rés. El Bardo

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		AM	PC	IM	IV		
ENKIA HAJAR Imm 7 GPE 4 Lot El Moudaw Errahma Dar Bouazza Casablanca Fix : 08 08 56 38 77	05/07/2022					2100 dh	
ENKIA							

# BENKIA OPTIQUE

Opticien Spécialiste



HAJAR

7 Op. Annakhil Rahma - Etage MG Apt. 3  
Imm. MG 3GH 4 - Casablanca  
Tél. : 08 08 56 38 77 / 06 66 76 23 00

0002749

Ordonnance du Docteur :

N° de Nomenclature :

Correspondant à la prescription

LOIN	O.D. : <u>(185-025) 125</u>	PRES	O.D. : .....
	O.G. : <u>(185-025) 125</u>		O.G. : .....

## FOURNITURE

Monture : optique

Verres : ORLANIQUE ANTI

reflets F bles

Total : 2100dh

**BENKIA HAJAR**  
3 Imm 7 GPE 4 lot Ennakhil  
Errahma Dr Bouazza  
Casablanca  
Fix : 08 08 56 38 77

Arrêtée la présente facture à la somme de : Deux mille cinq

Casablanca, le : 05/12/22 . dr .

M. ou Mme : 31mch Wajjou

HAJAR BENKIA  
INPE: 095028411

# Docteur EL BARDAI Dafir

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Strabismes, Micro-Chirurgie, Lentilles

Angiographie, Laser

Ancien Interne des Hôpitaux de Toulouse. FRANCE

Ex. Chef de Service d'Ophtalmologie  
de l'Hôpital Hassan II des Spécialités. Laâyoune

# الدكتور البرداعي ظافر

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

علاج الحول، الجراحة المجهورية، العدسات

تخطيط الأوعية، لازر

طبيب داخلي سابقا بمستشفيات تولوز. فرنسا

طبيب رئيسي سابقا لقسم أمراض وجراحة العيون

بمستشفى الحسن الثاني للإختصاصات. العيون

Casablanca, le

03 DEC. 2022

الدار البيضاء، في

Zineb OUAJJOU

Corrige opt. x. L. 1

Monture

✓, corneille engonçée, Fort indice  
|| au antiflar

~~BENKIA HAJAR~~  
3 Imm 7 GPE 4 lot Ennakhil  
Errahmeh El Bouazza  
Casablanca  
Fix: 05 08 56 38 77

$$\text{OD} = (85 - 0,25) - 1,25$$
$$\text{OG} = (85 - 0,25) - 1,25$$

*Docteur Dafir EL BARDAI*  
OPHTHALMOLOGISTE  
219, Bd. ZERKOUNI - RÉSIDENCE EL BARDAI  
Casablanca - Tél. : 05 22 94 95 39 - Urgences : 06 61 17 72 01  
Tél. : 05 22 94 95 39 - 06 61 17 72 01

06 61 17 72 01، شارع الزرقطوني - إقامة البرداعي - المعاريف - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 94 95 39 - المستعجلات : 05 22 94 95 39

219, Bd. ZERKOUNI - Résidence EL BARDAI - Maârif - Casablanca - Tél. : 05 22 94 95 39 - Urgences : 06 61 17 72 01

I.C.E.: 001862826000041 - I.N.P.: 091048249